



Dr Darryl Smith

Un nouveau modèle pour la dentisterie organisée

« Un nouveau modèle d'adhésion avec des organismes alliés en vue du bien commun, plutôt qu'en concurrence, doit constituer une priorité. »

En rédigeant mon dernier mot à titre de président de l'Association dentaire canadienne, je réfléchis à tout ce que j'ai entendu de la part des membres lorsque je parcourais le Canada en cette qualité. L'une des choses que j'ai apprises pendant mon mandat est que la dentisterie organisée doit consacrer moins de temps en procédures et s'occuper de livrer ses messages et ses services.

Des défis et des débouchés s'offrent actuellement à la profession. Nous vivons dans un pays dont la diversité est marquante d'une région à l'autre, mais où toutes doivent résoudre les mêmes questions touchant les soins buccodentaires. Comme je l'ai déjà mentionné dans des chroniques précédentes, la question de l'accès aux soins a, et continuera d'avoir, les incidences les plus profondes sur la prestation des services buccodentaires et de santé à travers le Canada.

Dans le passé, la résolution des questions reliées à la profession relevait de nos associations et de nos organismes de réglementation. La dentisterie organisée a réalisé de grandes choses. Cependant, l'appellation est une sorte d'oxymoron, car cela sous-entend que nous sommes clairs au sujet des rôles, des responsabilités et des relations qui existent entre les différents groupes œuvrant au nom de la profession. La dentisterie organisée ne peut fonctionner comme des cellules individuelles et à contre-courant. Collectivement, nous devons savoir où nous nous en allons et regarder la situation dans son ensemble. Ceci signifie décider qui est le plus apte à assurer que les résultats souhaités sont atteints.

L'ADC et ses associations membres ont travaillé en vue d'un partenariat renouvelé afin de mieux servir la profession. Le premier saut à faire est de comprendre et d'accepter que le système de santé du Canada permet à la profession de participer aux niveaux provincial et national à l'élaboration des politiques et à la prestation des soins. Si la dentis-

terie s'abstenait à ces 2 niveaux, ce serait un mauvais service à rendre à ses membres et au public.

Ce que des dentistes canadiens m'ont dit, c'est qu'il nous faut des associations provinciales et nationales complémentaires puissantes pour représenter la dentisterie – des associations capables de communiquer avec efficacité, ayant des rôles et des responsabilités définis qui ne se recourent pas, se partageant les membres, et disposant des ressources financières nécessaires pour exécuter le travail assigné. Ceci signifie changer la culture actuelle et faire les choses autrement.

Ayant écouté ces propos, le conseil d'administration de l'ADC a entrepris de créer un cadre de travail pour l'ADC et ses associations membres afin de mettre en place une structure visant à maximiser la valeur et l'efficacité en comptant sur les forces de chacune des associations. Essentiellement, cette structure permettra de comarquer les avantages et les programmes offerts aux membres et de livrer ces services par l'intermédiaire des associations dentaires provinciales. De plus, la structure prévoit une stratégie de communication pour traiter les questions émergentes, expliquer clairement les activités courantes de l'ADC aux associations membres et aider les associations dentaires provinciales à livrer les messages clés.

L'ADC et les associations dentaires provinciales vont identifier tous leurs programmes et services actuels en vue de promouvoir la création d'une communauté de partage. De plus, l'ADC s'efforcera d'être un organe de concertation et de facilitation afin d'aider à trouver des solutions aux problèmes de la dentisterie en général et aux problèmes particuliers à chacune des associations dentaires provinciales. En rapport avec ces associations, la structure des comités de l'ADC sera établie le plus possible en fonction tant du but à atteindre que des membres. Le rôle que joue l'ADC pour représenter les intérêts de la profession au niveau fédéral sera orienté de façon plus incisive et sera plus éminent.

Pour effectuer ces changements, un nouveau modèle d'adhésion avec des organismes alliés en vue du bien commun, plutôt qu'en concurrence pour des fonds, des membres et de la valeur, doit constituer une priorité. L'utilisation au mieux de nos énergies collectives permettra de trouver des solutions à nos problèmes. Quel que soit le résultat de cette nouvelle orientation, agir avec humanité et servir sont des valeurs qui doivent définir la dentisterie, aujourd'hui et demain.

Darryl Smith, BSc, DDS
president@cda-adc.ca